

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 17 Novembre 2014

**portant nomination au conseil d'administration du Centre national
de documentation pédagogique.**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du
gouvernement,**

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration du Centre national de documentation pédagogique en tant que représentants du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt :

- Monsieur Michel LÉVÊQUE (titulaire), sous-directeur des politiques de formation et d'éducation
- Monsieur Thierry LANGOUET (suppléant), directeur d'Eduter à l'Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement (AGROSUP Dijon).

Article 2

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le **17 NOV. 2014**

Pour le Ministre et par délégation :
La Directrice générale de
l'enseignement et de la recherche,



Mireille RIOU-CANALS